

CHARTRE DE LA FRATERNITE OECUMENIQUE

ABBATIALE DE PAYERNE

Préambule

Insérée dans une tradition œcuménique de plusieurs décennies la « Fraternité œcuménique » (FO) est rattachée à l'Abbatiale de Payerne selon le cadre défini par la convention du 25 mars 2019 signée entre l'EERV, l'ECVD et la commune de Payerne.

Elle est composée de chrétiens et chrétiennes de confessions différentes qui souhaitent être artisans de l'unité visible de l'Eglise en étant fidèles à l'écoute de la Parole de Dieu, à la prière et à la vie fraternelle, ainsi qu'à leurs Eglises respectives.

Buts

«Nous qui sommes plusieurs, nous formons un seul corps en Christ,
et nous sommes tous membres les uns des autres »

Romains 12,5

En fidélité à cette Parole, les membres de la Fraternité œcuménique s'engagent à prier pour l'unité des chrétiens dans l'Eglise de Jésus-Christ, en communion avec les communautés d'ici et d'ailleurs. S'inscrivant dans l'esprit du mouvement œcuménique, les membres de la FO s'engagent à œuvrer et célébrer ensemble.

Mission

S'inscrivant dans la vocation et la réalité spirituelles du site de l'Abbatiale de Payerne, la Fraternité œcuménique :

- Organise et met en œuvre des offices et recueils dans le respect des diversités spirituelles, ecclésiales, liturgiques et musicales.
- Organise d'autres événements, conférences, rencontres autour du thème de la spiritualité et de l'unité des chrétiens.
- Partage les responsabilités dans les tâches que cela implique.

Membres

- Les membres de la Fraternité œcuménique adhèrent pleinement à la charte.
- Ils s'engagent à participer régulièrement aux offices et aux autres activités de la Fraternité, selon leurs disponibilités
- Ils peuvent être appelés à accepter librement différentes tâches selon leurs compétences et charismes personnels.

Vie de la Fraternité œcuménique

La Fraternité définit elle-même son organisation confiant son autorité à un comité.

Les membres de la Fraternité se réunissent régulièrement en rencontre plénière pour discuter de toutes les questions relatives à sa vie courante.

En plus des offices, la Fraternité vit des temps de retraite spirituelle, de convivialité et de partages œcuméniques sur la liturgie, la Bible, la théologie, etc...

La Fraternité œcuménique est reconnaissante envers toutes les personnes qui la rejoignent pour la prière et les offices. Elles sont les bienvenues à participer à d'autres activités proposées.

Rejoindre la Fraternité œcuménique

La Fraternité œcuménique est ouverte à toute personne familière des offices qui en exprime la demande à l'un des membres. Ce dernier l'invitera à une rencontre plénière.

- En cas d'accord réciproque, le nouveau membre sera accueilli lors d'un office.
- En tout temps, chaque membre est libre de quitter la Fraternité. Il en fera part lors d'une rencontre plénière.

Liens

- La Fraternité entretient des liens avec :
 - o la paroisse réformée PACORE et la Région 8 la Broye
 - o la paroisse catholique Notre-Dame et l'Unité pastorale St-Barnabé
 - o la commission œcuménique mandatée par ces deux paroisses
 - o les autorités de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud
 - o le diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg
 - o d'autres communautés chrétiennes de la Broye
 - o la commune de Payerne
 - o l'ASAP (association site Abbatiale de Payerne)
- la Fraternité rend compte annuellement de sa vie fraternelle et de ses activités aux autorités des Eglises.

« Afin que tous soient un, comme toi, Père, tu es en moi, et comme je suis en toi, afin qu'eux aussi soient un en nous, pour que le monde croie que tu m'as envoyé. »

Jn 17,21